

[www.agriculture-dromoise.fr](http://www.agriculture-dromoise.fr)

## Publications du 10/11/2022

Par arrêté préfectoral n°26-2021-12-15-00007 en date du 15 décembre 2021, le site [www.agriculture-dromoise.fr](http://www.agriculture-dromoise.fr) est habilité à publier, pour l'année 2022, les annonces judiciaires et légales dans le département de la Drôme et s'engage à ne pas modifier la présentation et la rédaction des annonces une fois celles-ci publiées.

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 8 novembre 2022, à Montélimar.

Dénomination : **VICHAR.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 11 Avenue Gaston Vernier, 26200 Montélimar.

Objet : La construction de cellules d'aéronefs, la réparation d'aviation générale, la maintenance de moteurs et cellules d'aéronefs ainsi que la vente de ceux-ci, l'école de pilotage, le travail aérien, l'épandage par voie aériennes, la surveillance aérienne, les photographies aériennes, la publicité aérienne, l'organisation de manifestations aériennes. - à titre accessoire, la production d'électricité, la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques sur ses immeubles - Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : cessions d'actions soumises au droit de préemption et agrément.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés : Président : Monsieur Gautier MEYERS 86 avenue de Rochemaure 26200 MONTE LIMAR.

La société sera immatriculée au RCS Romans sur Isère.

Annonce publiée 10/11/2022

Annonce N° AL 01-10112022

[www.agriculture-dromoise.fr](http://www.agriculture-dromoise.fr)

## Publications du 10/11/2022

Par arrêté préfectoral n°26-2021-12-15-00007 en date du 15 décembre 2021, le site [www.agriculture-dromoise.fr](http://www.agriculture-dromoise.fr) est habilité à publier, pour l'année 2022, les annonces judiciaires et légales dans le département de la Drôme et s'engage à ne pas modifier la présentation et la rédaction des annonces une fois celles-ci publiées.



**PLMC Avocats**  
Tél. : 04 66 04 94 40  
242@plmc-avocats.com

### Vente de fonds de commerce

Aux termes d'un acte électronique sous signature privée du 26 octobre 2022 enregistré au SPFE DE VALENCE le 04/11/2022 mention d'enregistrement 2022A2527.

#### **SARL BSP26**

Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros dont le siège social est Parc Saint Paul 10 Avenue des Pins 26750 Saint Paul les Romans, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 804 202 422.

Représentée par Monsieur Philippe DRE-SIN, Gérant.

A vendu à :

#### **SAS BLEU LIBELLULE FRANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est Allée du Piot 30660 GALLARGUES LE MONTUEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES sous le numéro 523 885 622, représentée par son Président la société CSP représentée par M. Jean Philippe WINCKER et Mme Caroline WINCKER.

Un fonds de commerce d'achat, négoce, vente de produits et matériels de coiffure, de produit de beauté et accessoires de mode, sis et exploité à Parc Saint Paul 10 Avenue des Pins 26750 SAINT PAUL LES ROMANS, connu sous l'enseigne « SHOP COIFFURE » pour l'exploitation duquel le CEDANT est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le n° 804 202 422 (Siret 804 202 422 00015).

Cette vente a eu lieu au prix de : 160 000 € (cent soixante mille euros) moyennant 10.000 € (dix mille euros) pour les éléments corporels et 150 000 € (cent cinquante euros) pour les éléments incorporels. L'acquéreur sera propriétaire et aura la jouissance des éléments incorporels et corporels présentement vendus à compter du jour de la signature de l'acte soit le 26 octobre 2022.

Adresser les oppositions et les correspondances, s'il y a lieu, dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par l'article L141-12 et L 141-13 du Nouveau Code de Commerce, au siège du fonds de commerce avec copie au Cabinet PLMC AVOCATS Me Pierre PUJOL 658 Rue Maurice Schumann 30000 NIMES.

POUR AVIS

Annonce publiée 10/11/2022

Annonce N° AL 02-10112022